



MENSUEL

ASCOQ

mon pays

le N° 0,20 N.F.

Un prochain jour de fête

Le dimanche 24 juillet sera, nous l'espérons, une journée d'allégresse pour la commune et la paroisse. Ce jour-là, Mgr Gand, évêque-coadjuteur de S.E. le cardinal Liénart, viendra bénir les trois nouvelles cloches dans une cérémonie qui aura lieu à l'église à 16 h.

Malgré la période des congés la communauté paroissiale s'y associera certainement en très grand nombre. On n'a pas souvent l'occasion de participer à une cérémonie de ce genre : vous en trouverez plus loin dans ce journal la description et l'explication qui vous permettront de la suivre et de la comprendre. D'ailleurs, l'assemblée y participera réellement en s'associant aux chants nombreux et variés qui l'accompagneront.

Après la cérémonie, vers 17 heures, les paroissiens sont invités à se réunir à la salle de l'Estrielle où ils trinqueront ensemble au cours d'un « vin d'honneur » selon l'usage du Nord. On leur offrira aussi des dragées qui sont l'indispensable complément d'un baptême. Mgr Gand a promis d'être présent à cette réunion de la communauté d'Ascq, ce qui sera pour tous un honneur et une joie.

Nos lecteurs seront heureux d'apprendre que le silence désolant de leur clocher prendra fin prochainement et que dans quelques semaines les volées de leurs nouvelles cloches retentiront dans le ciel. Le silence actuel leur donne l'occasion d'apprécier la place importante que tien-

nent les sonneries de cloches dans la vie d'une commune. Elles sont l'interprète obligatoire des sentiments de la population au long de la vie quotidienne.

Vous apprendrez avec plaisir que l'Angélus sera rétablie. Elle sonnera le matin à 7 heures, puis à midi, puis le soir à 18 heures. Les samedis et veilles de fêtes l'Angélus du soir sera solennisée par une volée des trois cloches. Les décès seront annoncés par un glas qui tintera après l'Angélus. Vous n'oublierez pas que ce glas est une invitation à prier pour celui ou celle que Dieu vient de rappeler à lui.

La maison Bodet, spécialiste des beffrois, clochers, carillons et horloges publiques se fait un point d'honneur de réaliser à Ascq un ensemble parfait.

Quand la paroisse a sollicité la municipalité pour que soient refondues vos pauvres cloches fêlées, celle-ci a accepté à l'unanimité et il convient de l'en remercier. La part offerte par la paroisse était fixée à un tiers de la dépense, soit 4 000 F. En fait, on s'est aperçu que le dispositif électrique de sonnerie est trop vieux, démodé et inutilisable. Avec le renouvellement de cet appareillage et l'installation de l'Angélus automatique, le devis s'élève à 7 100 F rien que pour la part paroissiale. Nous gardons confiance que vous aiderez votre paroisse par des offrandes volontaires et généreuses. D'avance veuillez trouver ici notre merci.

L. W.

Pourquoi baptise-t-on une cloche ?

C'est étrange, on ne dit pas bénédiction d'une cloche, on dit baptême, comme s'il s'agissait d'une personne. Et ce n'est pas tout. Comme à une personne on lui donne un nom de baptême. Elle est présentée à l'Eglise par un parrain et une marraine comme doit l'être un néophyte. Dans la cérémonie de consécration nous trouvons tous les rites essentiels du baptême. La cloche est d'abord baignée d'une eau que l'évêque a consacrée pour elle. Puis on lui fait des onctions avec le Saint Chrême, comme à un nouveau baptisé. Enfin on la revêt de la robe blanche, symbole de la vie nouvelle que confère le baptême.

L'accumulation de ces ressemblances n'est pas due au hasard. Il y a là, évidemment une intention de l'Eglise. Quelle est cette intention ?

Sans doute la cloche est un objet matériel et inanimé. Suspendue à son chevalet, immobile, ce n'est qu'une chose muette et aveugle. Mais voilà qu'à certains moments elle prend vie, elle s'ébranle, sa voix s'élève, sonore et harmonieuse. Portée par le vent cette voix s'élanche en ondes qui se succèdent dans le ciel. Les échos s'en répercutent jusqu'aux extrémités de la paroisse et pénètrent au cœur des foyers. C'est la voix de l'Eglise appelant ses enfants à l'assemblée et à la prière. Il n'est donc pas étonnant qu'on l'ait bientôt assimilée à la voix d'un vivant.

La ressemblance va plus loin encore. La voix de la cloche ne prend-elle pas, comme la voix humaine, toute sorte de nuances ? Ses accents sont joyeux quand elle carillonne un événement heureux, une fête liturgique, un baptême, un mariage. Elle se fait grave pour inviter à la réflexion et

à la prière, triste quand elle sonne le glas pour rassembler une famille en deuil, solennelle quand elle souligne les grandes heures de la vie nationale ou religieuse. Cette richesse de nuances qu'elle exprime nous fait comprendre qu'on l'ait comparée à la voix humaine et qu'on ait fait de la cloche une personne.

Mais il y a aussi une autre raison, c'est qu'elle est intimement liée à notre vie : elle rythme la marche du temps. Chaque journée se répartit entre les trois tintements de l'Angélus. Elle scande la succession des travaux et des jours. Il n'est pas étonnant que la poésie

et la chanson évoquent souvent cette voix divine qui rappelle à l'homme la fuite du temps et lui redit sans cesse qu'il est appelé à quelque chose de plus haut.

Dans la vie d'une communauté chrétienne le rôle de la cloche est important puisque l'Eglise se sert de cette voix pour nous parler. La cloche devient l'interprète des appels de Dieu. En la revêtant d'une dignité éminente, en la consacrant par une sorte de baptême, l'Eglise invite la communauté paroissiale à écouter les appels qui lui viennent par cette voix sonore et à y répondre avec empressement.

Comment baptise-t-on UNE CLOCHE ?

En principe la bénédiction des cloches est réservée à l'évêque. Il peut déléguer ce pouvoir à un prêtre de son diocèse, mais dans ce cas, le prêtre ira chercher à l'évêché l'eau qu'il utilisera pour ce baptême et qui ne peut être consacrée que par un évêque.

L'évêque-coadjuteur de S.E. le cardinal Liénart, qui est destiné à lui succéder et qui sera un jour le Père du diocèse de Lille, viendra lui-même baptiser nos nouvelles cloches. Pour la première fois, il sera accueilli par la paroisse et la commune. Nous sommes sensibles à l'honneur qu'il nous fait.

L'entrée de l'évêque est marquée par quelques rites qu'on accomplit sous le porche de l'église : aspersion de l'eau bénite et encensement. Puis le curé

chante l'oraison pour le Pontife et enfin l'évêque chante une prière au patron de l'Eglise, Saint Pierre, premier évêque de Rome.

La cérémonie même du baptême commence par des chants de psaumes. Ces antiques prières de la Bible sont encore celles qui expriment le mieux la supplication vers Dieu du peuple chrétien. Dès le début, dans le sentiment de notre indignité, nous lui demandons son pardon et sa miséricorde. Rien ne se fait sans le secours de Dieu, pas même la consécration d'un objet qui servira à sa gloire.

Après ces psaumes, le Pontife procède à la bénédiction de l'eau qui va servir à ce baptême d'un genre tout spécial. Cette eau consacrée est appelée eau grégorienne. Ensuite a

(suite page 3)

Comment baptise-t-on une cloche ?

(Suite de la première page)

lieu le baptême proprement dit. Le mot baptême, mot d'origine grecque, signifie bain. Chaque cloche, à l'extérieur et à l'intérieur, est baignée de cette eau au moyen d'éponges. L'évêque commence lui-même, puis les prêtres présents poursuivent cette cérémonie.

Pendant ce temps on chante des psaumes, et d'abord celui qui rappelle que Jésus est le bon Pasteur qui conduit ses brebis vers les sources d'eau vive « Dans tes eaux limpides tu m'as désaltéré », et on continue par des psaumes de louange et de joie. Ensuite on essuie les cloches.

La cérémonie qui va suivre est celle des onctions. L'onction est une marque de consécration, elle se fait avec une huile sainte. Les différentes huiles saintes consacrées, chaque année, par l'évêque assisté de tout son clergé au cours d'une messe très solennelle célébrée dans la matinée du Jeudi-Saint. Ces huiles saintes sont ensuite distribuées dans toutes les paroisses par les doyens. Elles serviront pendant un an pour l'administration des sacrements, baptêmes, confirmations, onctions des malades. L'évêque les utilise aussi pour ordonner les nouveaux prêtres et sacrer d'autres évêques. Il s'en sert également pour les consécration d'églises et de certains objets du culte, les calices, les patènes, les pierres d'autel, les cloches.

L'évêque fait d'abord à chaque cloche une onction avec l'huile des infirmes, celle qui sert pour les malades ; ceci sans doute est destiné à nous rappeler l'infirmité de toutes les œuvres humaines. Tout ce que nous faisons est entaché de péché et a besoin d'être guéri par Dieu. Puis avec cette même huile des infirmes il fait sept onctions tout autour de la cloche à l'extérieur.

Enfin, il consacre l'intérieur de la cloche par quatre onctions faites avec le Saint Chrême. Le Saint Chrême est une huile dont on se sert pour marquer chaque chrétien aussitôt après son baptême, on l'utilise aussi pour la confirmation, pour le sacre des évêques et jadis pour le sacre des rois... Cette huile signifie la force de Dieu dont est revêtu celui qui est consacré. La cloche aussi devient une voix insistante et forte qui redira à tous ceux qui l'entendent que Dieu est présent, qu'ils doivent compter sur le secours de sa grâce, qu'ils demeurent sous sa protection. Pendant que le Pontife fait

toutes ces onctions l'assemblée chante des psaumes de louange.

Pour terminer la cérémonie des onctions, l'évêque prononce une prière : « Seigneur, que cette cloche marquée du Saint Chrême, ointe de l'huile sainte, repousse les tentations de l'ennemi, qu'elle rappelle toujours aux chrétiens la foi de ton Eglise ».

A ce moment l'évêque bénit l'encens qu'il met dans les encensoirs et place sous chaque cloche un encensoir fumant. La fumée de l'encens est une marque d'honneur. La cloche désormais consacrée a droit de recevoir ce signe de distinction.

Les rites du baptême sont maintenant terminés. Mais l'évêque est le représentant

du Christ, il a la charge d'enseigner l'Evangile et de confirmer ses fidèles dans la foi. C'est pourquoi le baptême des cloches se termine par une liturgie de la parole. On lit donc un passage de l'Evangile puis l'évêque parle à l'assemblée.

Quand il a terminé son homélie, il est d'usage d'ébranler le battant et de faire sonner chaque cloche, d'abord l'évêque puis les parrains et marraines.

Enfin, nous souvenant que trois fois par jour l'Angelus sonnera pour nous rappeler la protection de la Vierge Marie, on termine par un chant en l'honneur de la Sainte Vierge pendant que l'évêque et le clergé sortent en procession.

Dimanche 26 juin : Journée des Conférences

Les quêtes faites au cours des messes seront destinées à la Caisse d'Entraide des Confrères et des Dames de Charité.

Ils espèrent que votre générosité leur permettra de secourir efficacement tous ceux que la Providence confiera à leur charité.

Bientôt le départ de la Colonie des Petits

Ils sont plus de cent qui attendent avec impatience le départ pour la colonie des Mussillons, le 1^{er} juillet.

Voici à l'usage des parents quelques ultimes indications.

Le vendredi 24 juin, à 20 h 15, les parents sont invités à une réunion chez les Religieuses, 7, rue G.-Baratte. On leur parlera de la vie de leurs enfants au Jura. Ils pourront questionner en toute liberté. Cette réunion sera une bonne occasion de contact avec les directrices et monitrices.

Le mardi 28 juin, entre 13 h 30 et 15 h 30, vous voudrez bien porter les baga-

ges près du wagon, dans la cour de la gare de marchandises. Ayez soin de mettre dans un paquet à part les draps, couvertures et pyjamas.

Le même jour, mardi 28 juin, aura lieu la visite médicale de départ également chez les Religieuses.

Enfin, le départ le 1^{er} juillet : tous les enfants voyagent par chemin de fer accompagnés des Religieuses, des monitrices et du personnel dévoué. Ils sont bien encadrés. Ils doivent être rassemblés chez les Religieuses à 7 h 15 du matin. Ils arrivent à la gare de Saint-Laurent-du-Jura le même jour, à 19 h 09.

A tous les parents chrétiens

Une année scolaire s'achève...

La prochaine se prépare...

Le Concile a rappelé aux parents catholiques le devoir de confier leurs enfants, où et quand ils le peuvent, à des écoles catholiques.

Notre paroisse leur offre trois écoles :

1^o Pour les petits, 7, rue Gaston-Baratte ;

2^o Pour les filles, 22, rue du Général-Leclerc ;

3^o Pour les garçons, 3, rue du Général-Leclerc.

La progression constante des effectifs témoigne de la confiance des familles chrétiennes envers ces écoles. Mais elle pose aussi de sérieux problèmes de répartition des élèves dans les différents cours.

C'est pourquoi il est demandé aux parents de faire inscrire sans tarder, dès le mois de juin, les nouveaux élèves. Cela permettra au Directeur et Directrices de prévoir une meilleure organisation de la prochaine année scolaire pour le plus grand bien de tous.

ÉCHOS DE LA FOIRE AUX PLAISIRS

Le 15 mai, c'est tôt pour une fête de plein-air. Certains prédisaient que la Foire aux plaisirs de la paroisse serait sans doute bien arrosée. Le mois de mai a une fâcheuse réputation et jadis les jeunes chantaient assez irrévérencieusement : « C'est le mois de Marie, c'est le mois de la pluie... ».

Mais, Dieu merci ! on eut le beau temps et avec lui affluence des familles et surtout de leurs enfants. Que de tours de manèges

et de balançoires ! combien de descentes vertigineuses en téléphérique ! Pendant ce temps les parents tentaient leur chance à la Roue de la fortune, à la loterie fermière, au tir à cible fixe ou mouvante et à d'autres jeux nouveaux où l'on avait le droit de casser impunément force assiettes ! La foule des visiteurs passa ainsi bonne après-midi et joyeuse soirée grâce aux frites, gaufres et buvettes.

Remercions ceux qui ont

apporté leur dévouement au montage, à la préparation et à l'organisation de cette kermesse annuelle, ceux qui ont tenu les stands et les jeux, ceux qui se sont prodigués jusqu'à une heure tardive au service des buvettes et des repas. Un bon nombre de jeunes filles se montrèrent aimables et inépuisables, surtout à l'apéritif-concert qui fit salle comble, tandis que la Philharmonie déversait ses flots de musique sur un public fort bruyant.

Le comptoir de pâtisserie nous demande de souligner d'un merci particulier le savoir-faire de toutes celles qui ont alimenté sa vente.

Enfin notre merci final s'adressera au comité qui, chaque année, porte le souci de la réussite de cette journée si importante pour le budget des œuvres et des écoles. Que tous, sans exception, sachent que Dieu connaît leur dévouement et leur mérite.

(Photo « La Voix du Nord »)



Il y avait foule à l'apéritif-concert

29 mai, Pentecôte

La journée des Communion solennelles a connu, cette année, quelques changements. Notons d'abord un changement moins heureux, le silence total des cloches qui avaient été démontées et emportées par le fondeur, le samedi 21 mai. Leur absence n'empêche pas toutefois la joie légitime de nos enfants et de leurs familles. La procession se déroula avec sérieux et recueillement depuis la maison des Religieuses jusqu'à l'église. Un changement plus heureux est à signaler, c'est que presque tous les enfants étaient revêtus de l'aube blanche et c'était très bien ainsi. Cette aube rappelle la joie du baptême qui

nous a faits membres de la famille divine et nous a greffés sur le Christ. Elle suggère aussi une plus parfaite égalité, même une véritable parenté entre ces enfants, tous également frères et sœurs du Seigneur Jésus.

La grand-messe fut célébrée avec la solennité que requiert la fête de la Pentecôte, fête de l'Esprit-Saint qui anime et inspire toute vie, fête de la fondation de l'Eglise.

Pour la première fois, le renouvellement des engagements du baptême rassembla à 12 heures les enfants, leurs parents et leurs parrains et marraines. Cette heure s'est avérée bien favorable en permettant la

participation des familles entières. La cérémonie se ressentit de cette présence unanime : prières et chants s'élevaient avec plus de ferveur et les enfants, portés et aidés par la piété de cette nombreuse assemblée, prononcèrent avec assurance et conviction leur engagement de vie chrétienne, vie de dévouement aux autres, d'amour de Dieu et du prochain.

A cette occasion, qu'on nous permette de remercier M^{me} Carton qui a confectionné un assortiment considérable d'aubes, qu'elle entretient et conserve dans un état parfait de netteté et de blancheur. Les modèles qu'elle a choisis pour garçons et pour filles sont de bon goût et tout le monde apprécie le service qu'elle rend ainsi aux familles.



Groupes des Enfants avant les Cérémonies

(Photo « La Voix du Nord »)

5 juin, Fête des Mères

La journée nationale des Mères n'est-elle pas chère à tous les cœurs? On a tous une maman, qu'elle soit encore jeune et dans sa fleur, ou dans l'épanouissement que lui a donné la maternité, ou qu'elle soit déjà vieillie, marquée des stigmates d'une vie donnée entièrement aux soins du foyer et des enfants, ou qu'elle soit partie dans un

monde meilleur, enrichie devant Dieu des mérites de ses fatigues, de ses labeurs et de ses peines. On se souvient d'elle en ce jour, on veut lui témoigner un amour que rien n'éteindra jamais.

Les associations familiales se font un devoir de distinguer, chaque année, les mères méritantes et de leur obtenir la médaille de la famille qui leur est remise

publiquement ce jour-là.

Cette année, aux applaudissements de nombreux spectateurs, M. le Maire d'Ascq a remis la médaille d'or de la famille française à M^{me} Dutilleul-Petitprez, la médaille de bronze à M^{mes} Delerue-Desmedt, Dupont-Bollengier et Maillet-Kaluzny.

« Ascq mon pays » joint ses félicitations et ses vœux à ceux qu'elles ont déjà reçus en cette circonstance.



De quoi se mêle l'Eglise?

Cette question, certains se la posent lorsque, par exemple, tel évêque rappelle le devoir de telle catégorie de gens dans tel conflit social, lorsque tel évêque condamne tel acte de violence commis au cours de telle guerre, lorsqu'il montre à l'électeur son devoir de vote pour des hommes capables de gérer le bien commun, etc. Alors, il arrive qu'on accuse l'Eglise de prendre parti pour telle classe de citoyens ou de faire de la politique.

Essayons de comprendre pourquoi l'Eglise intervient dans certains cas qui ne semblent pas regarder la religion aussi directement que de baptiser, de marier ou de faire le catéchisme aux enfants.

L'Eglise a été chargée par Jésus-Christ de conduire tous les hommes au salut éternel que le Christ est venu lui-même leur apporter. Elle a la charge d'instruire les hommes, tous les hommes, et de veiller, à faire respecter les Commandements que Dieu a donnés à l'humanité, selon les principes que Jésus a prêchés dans l'Evangile. Et l'Eglise s'y emploie depuis de longs siècles, cherchant à faire respecter par chacun les lois de Dieu, à le faire vivre de la vie divine que le Christ a apportée à tout homme de bonne volonté, vie divine qu'elle transmet par les sacrements.

Mais l'Eglise sait que l'homme n'est pas un corps seulement ou une âme seulement, mais qu'il est un tout indivisible formé d'un corps et d'une âme. Elle sait que l'âme n'est pas seulement destinée à vivre éternellement près de Dieu après la mort du corps, mais qu'elle est destinée à vivre d'abord sur la terre dans le corps qu'elle anime. Elle sait aussi que l'homme n'est pas fait pour vivre seul comme un renard au fond d'un bois, comme un lion dans sa forêt, mais qu'il est fait pour vivre en société. Or, si Dieu a prévu des lois qui règlent les rapports de chaque homme à son égard, il en a prévu d'autres, qui règlent les rapports des hommes entre eux; et spécialement les lois de la justice et de la charité.

C'est pourquoi l'Eglise a, non seulement le droit, mais encore le devoir de rappeler, lorsqu'il est nécessaire, les lois morales qui règlent les rapports des individus entre eux, des groupes d'individus entre eux, des so-

ciétés entre elles, et même des nations entre elles. Elle aidera ainsi les chrétiens à façonner le monde selon leur foi, ce monde où Dieu fait vivre l'homme, de telle façon que celui-ci y trouve le maximum de conditions favorables à son épanouissement d'homme et de chrétien.

Les conseils qu'elle donnera, les lois qu'elle édictera, les principes directeurs qu'elle demandera de suivre forment un tout qu'on appelle: « La Doctrine sociale de l'Eglise ». Doctrine qui n'est jamais entièrement terminée, car les relations d'homme à homme, de société à société prennent des formes nouvelles; elle aura donc à faire à chaque époque l'application des lois divines, des préceptes du Christ, selon les nouvelles institutions humaines, en tenant compte des progrès scientifiques et techniques, du niveau de vie plus ou moins élevé des individus et des peuples.

Conscients de leurs droits et de leurs devoirs, les papes, spécialement depuis un siècle, ont maintes fois rappelé et développé la « Doctrine sociale de l'Eglise » dans les encycliques, les messages, les discours pontificaux et autres documents.

Echos du 8 mai

Ce qui restait de l'armée allemande après un effondrement total capitula à Reims dans une salle d'école, le 8 mai 1945. Tous les ans, à la même date, on se souvient de la fin de la dernière guerre. On voudrait pouvoir dire avec certitude « de la fin de la dernière des guerres ». Il faut malgré tout l'espérer.

On y a joint le même jour un rappel du cinquantenaire de la bataille de Verdun où périrent 400 000 jeunes Français. Cette bataille fut le signal de la première défaite allemande consommée le 11 novembre 1918.

A l'occasion de ce cinquantenaire MM. Raymond Beauvalet et Georges Langlard reçurent la médaille commémorative de Verdun des mains de M. Loyez, président des Anciens Combattants qui dans une émouvante allocution évoqua les souvenirs des terribles combats de Verdun auxquels lui-même avait pris part.

Honneur donc à MM. Beauvalet et Langlard glorieux survivants de cette hécatombe. Il existe encore des décorations devant lesquelles tout le monde doit s'incliner.

Les Mères et les Personnalités durant la Cérémonie

(Photo « La Voix du Nord »)